

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DU CONSEIL CITOYEN A CACHAN

Appel à candidature jusqu'au 12 mars 2016

La Ville de Cachan appelle les habitants et les acteurs locaux du quartier Ouest-Sud à se porter candidats avant le 12 mars 2016, pour rejoindre le Conseil citoyen, un nouvel outil de démocratie participative créé pour favoriser leur implication dans la vie de leur quartier et la concrétisation des projets.

Dans le cadre de la réforme de la Politique de la ville de 2014, la Ville de Cachan a créé un Conseil citoyen dans le quartier prioritaire de la Cité-Jardins, élargi à l'ensemble du périmètre de l'actuel comité de quartier Ouest-Sud (Saint-Jean, Pont Royal, Lumière Sud). Objectif : instaurer une co-construction des projets avec les habitants et les acteurs locaux en matière de politique de la ville, afin de réduire les inégalités entre les territoires et améliorer la vie des quartiers populaires.

Donner la parole et les moyens de développer des projets

Véritable lieu d'échanges et d'expression citoyenne, le Conseil citoyen donne la possibilité aux habitants et aux acteurs locaux de participer activement à l'élaboration de projets pour améliorer la vie de leur quartier.

Chaque membre fait entendre la voix de tous, en identifiant les attentes de chacun. Les idées proposées et les projets élaborés peuvent concerner tous les domaines de la vie quotidienne : animation, cadre de vie, culture, santé, éducation, sport, emploi ou encore la sécurité. Des moyens sont attribués dans le cadre de la Politique de la ville pour les concrétiser.

L'implication de tous les acteurs du quartier Ouest-Sud

Le Conseil citoyen sera composé de représentants d'acteurs locaux (associations, commerçants, centre socioculturel, amicales de locataires...) et d'habitants du quartier Ouest-Sud, ainsi que d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité. Il s'agit de confronter les dynamiques citoyennes, en favorisant l'expertise partagée.

Accompagné par les services municipaux dans un premier temps, le Conseil citoyen a vocation à devenir autonome.

Modalités pour devenir membre du Conseil citoyen

Un formulaire de candidature est en ligne sur www.ville-cachan.fr, rubrique Cachan citoyen/Conseil citoyen. Il est également possible d'envoyer sa candidature par e-mail à dsu@ville-cachan.fr ou par courrier à l'attention du Service développement social urbain à la Mairie. Des formulaires sont également à disposition à l'accueil de la Mairie et au centre socioculturel Lamartine.

Dépôt des candidatures avant le 12 mars 2016. Informations au 01 49 69 69 10.

